

La vie de notre commune, c'est aussi tous ceux qui contribuent à son économie : artisans, agriculteurs, centres de vacances au bord du lac, gîtes et meublés. Merci à tous !

Animations
De nombreuses animations se sont déroulées en 2018 : expositions, soirée théâtre, concerts, sieste littéraire, soirée astronomie, cinéma en plein air, festival de Chaillol, fête du village, repas de la CCAS, marché de Noël ... grâce aux bénévoles de nos associations, à nos partenaires, à nos amis, grâce à vous tous. Merci !

Urbanisme
Même si le maire est toujours signataire des permis de construire, les dossiers d'urbanisme sont désormais instruits par les services de la communauté de communes de Serre-Ponçon et non plus par la DDT. Les services disposent de permanences pour le public qui peuvent utilement vous renseigner en amont de vos projets.

Eclairage public
Dans un souci d'économie d'énergie mais également d'amélioration qualitative de l'éclairage public des hameaux, grâce au partenariat (30 %) avec le SyEP Embrunais-Savinois présidé par Jean-Claude Dou, nous avons rénové l'éclairage au Pibou en équipant 24 candélabres d'ampoules LED. Une autre partie sera réalisée en 2019. Nous avons également prévu la pose d'un candélabre solaire au carrefour du Forest.

Grand Débat National
Suite à la période de troubles sociaux que connaît notre pays, le Président de la République et le Gouvernement viennent de lancer une consultation citoyenne et sollicitent les maires pour contribuer au recensement des propositions des Françaises et des Français. Après consultation des membres du Conseil Municipal, les avis des élus étant divergents, il n'y aura pas de réunion organisée par la municipalité. En revanche, afin de ne laisser personne sur le bord du chemin et permettre à chacun de s'exprimer, Madame le Maire ouvrira la salle des fêtes le mercredi 13 février de 16h à 19h à toutes celles et tous ceux d'entre vous qui souhaiteront se réunir pour débattre. Valérie Rossi sera présente en tant que simple citoyenne et n'entend pas ni mener les débats, ni rédiger un compte rendu. Il conviendra donc que l'un(e) ou plusieurs des participant(e)s se désignent volontaires pour ces deux tâches. Pensez-y dès à présent. Rendez-vous est donc donné **le mercredi 13 février 2019 de 16 h à 19h, à la salle des fêtes de Puy Sanières**, pour une rencontre citoyenne ouverte à toutes et tous. Toute initiative individuelle ou collective sera également accueillie favorablement (contacter le secrétariat de mairie pour la disponibilité de la salle). Un cahier de doléances est également à votre disposition en mairie aux heures d'ouverture au public. Nous réceptionnons également vos propositions par mail.

Elections
Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai (un seul tour). Merci aux personnes qui tiendront le bureau de vote. Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 mars et après le scrutin des élections européennes.

Recensement militaire
N'oubliez pas de demander dès l'âge de 16 ans votre recensement auprès de la Mairie, il est obligatoire.

La **mairie communique** régulièrement par mail avec ses habitants. Si vous souhaitez recevoir nos mails, les informations municipales, sur nos animations et la vie locale merci de nous en faire la demande par mail : mairiedepuysanieres@wanadoo.fr
Vous pouvez également consulter notre site internet : <http://www.puysanieres.fr/>



Chères Puysatines, chers Puysatins,

En ce mois de janvier, au nom de l'ensemble des membres du conseil municipal et du personnel communal, je tiens à vous adresser tous nos meilleurs vœux de santé et prospérité pour cette nouvelle année, pour vous et pour vos proches.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui nous ont rejoints au cours de l'exercice et j'accueille avec bonheur nos trois nouveaux nés Mathilde Mitrano, Téo Jolly Creachcadec et Soukaïna Azouz.

Je ne peux m'empêcher de penser avec émotion à celles et ceux qui nous ont quittés : Jacques Graf, Nathalie Constans, Marie Guieu et Edmond Rostan. Nous pensons bien fort à leurs familles.

Ce numéro est le reflet du discours que j'ai prononcé à l'occasion de la cérémonie des vœux qui s'est déroulée le 16 janvier dernier et à laquelle nombre d'entre vous étaient présents. Cependant, dans un souci de procurer la même information à tout un chacun, je vous invite à lire ce numéro qui retrace rapidement les réalisations de l'année 2018 et vous informe également de nos projets pour 2019.

Je remercie du fond du cœur les deux adjoints et tous les élu(e)s de l'équipe municipale qui donnent de leur temps sans compter afin que nous puissions passer des paroles aux actes.

Mais, seuls, les élus ne sont rien. C'est donc avec reconnaissance que je tiens à féliciter nos trois employés communaux Véronique Constans, Hervé Viretto-Trutto et Nathalie Harbonnier pour leur travail fidèle à nos côtés. J'y associe bien volontiers également le personnel du SIVU (Syndicat à Vocation Unique présidé par mon collègue de Puy Saint-Eusèbe Gustave Bosq) qui gère l'école des Puys. Josiane Giraud, Viviane Bonnaffoux et Gretha De Pauw font un travail extraordinaire auprès des maîtresses avec les 37 enfants que compte l'école aujourd'hui.

Je tiens aussi à associer à ces remerciements, les citoyens qui participent également à la vie communale par leur implication dans les commissions extra-municipales (CCAS, communication, listes électorales, impôts, ...) ou dans les associations du plateau des Puys (Puy's Anim, Apuysculture, Parents d'Elèves, Atout Chœur, AICA) ou encore dans des événements divers (bibliothèque, rénovation de la cabane de berger, fête du village, journée CCAS, nettoyage des sentiers, balisage, tenue des bureaux électoraux, ...).

Enfin, nous sommes reconnaissants à nos divers partenaires techniques, administratifs ou financiers, cités dans ces pages, qui d'une façon ou d'une autre, soutiennent nos projets. Leur aide et notre bonne gestion financière a permis de ne pas augmenter les impôts depuis de nombreuses années.

À l'heure de la crise des vocations chez de nombreux(ses) élu(e)s, je vous confirme que la défense de l'intérêt général est un engagement passionnant. Pour ma part, je suis pleinement heureuse de vous servir.

Bien cordialement.

Valérie ROSSI, maire

Mairie de Puy Sanières
Les Truchets
05200 Puy Sanières
04 92 43 38 88

mairiedepuysanieres@wanadoo.fr
www.puysanieres.fr

BILAN 2018 ET PROJETS 2019

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Officiellement lancée par une délibération de juillet 2015, la procédure d'élaboration du PLU a été initiée dès les premiers mois de ce nouveau mandat. Le passage du POS au PLU, imposé par l'Etat et a été l'opportunité d'une réflexion sur le territoire et l'expression à travers le règlement d'urbanisme d'une vision politique. C'est un exercice (très) contraint et pour Puy Sanières, entre loi montagne et loi littoral, on est gâtés !

Dans un cadre défini par des technocrates souvent bien éloignés des territoires (et un cadre allant de la Bretagne, à la Côte d'Azur, des Pyrénées à l'Alsace), il appartient aux élus locaux d'y mettre de l'intelligence locale. L'idée forte (et d'ailleurs louable de la loi) étant la concentration des constructions autour des groupements d'habitation existants (densification pour préserver les terres agricoles, concentration des habitations pour économie de réseaux, et préservation des paysages). Nous avons eu le souci de préserver l'intérêt de chacun des hameaux constituant le village, posé le problème de centre du village dont la réflexion est en cours. Nous avons profité, dans un premier temps des structures qui nous ont aidés à monter l'appel d'offres pour choisir le bureau d'étude (CAUE, Parc des Écrins, Paysagistes etc.) professionnels de l'aménagement qui les premiers ont relevé les opportunités foncières et architecturales des terrains aujourd'hui tant décriés. Nous avons été bien épaulés ensuite dans nos réflexions et leur mise en forme par Nicolas Breuillot du Bureau d'Etudes Alpicité d'Embrun.

L'équipe municipale a choisi de préserver l'activité agricole et les paysages et a été ambitieuse dans l'élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) avec une vue prospective "sociale" (intergénérationnelle, jeunes ménages, ...).

Et plutôt que de laisser faire le marché, elle a essayé de faire en sorte que les futurs projets facilitent l'accès à de jeunes ménages (enfants pour l'école) et mixité générationnelle.

Suite à la procédure classique de consultation des Personnes Publiques Associées (PPA), soit en bref les administrations, et à l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal a adopté le PLU en juin 2017 et l'a arrêté en juin 2018. Un recours citoyen a été déposé mais, n'étant pas suspensif, il n'obère en rien le bon déroulement de la suite du projet.

Travaux divers : Nous avons effectué de nombreux travaux divers, notamment : **signalétique** autour de la salle des fêtes, **panneau** à la décharge déchets verts, travaux dans les **logements communaux**, aménagement du **terrain de boules du Pibou**, travaux de **voirie**, travaux en **forêt** (régénération du mélèze en cours avec l'ONF, réfection de la route forestière avec RTE pilotée par le mandement, reboisement sous les lignes THT dans le cadre du programme LIFE).

Nous avons également procédé au changement du **véhicule communal** pour un coût de 25 000 € HT achat aidé à hauteur de 12 000 € par la Région et 6500 € par l'ex-réserve parlementaire du député Joël Giraud.



Nouveau poêle à la cabane



Bibliothèque rénovée



Aménagement de la bibliothèque « Janine Michel » : Suite à la cessation des activités de l'école de musique A Tous Vents, la bibliothèque a été réaménagée dans le nouvel espace notamment avec un nouveau mobilier construit par l'employé communal. Nous remercions Nicole Vandemoorteele et toute l'équipe de bénévoles de la bibliothèque dont l'activité 2018 a été soutenue : deux soirées théâtre, trois rencontres avec des auteurs, un atelier d'écriture, un atelier de calligraphie, plus de 500 passages et 1200 livres sortis. C'est aussi une action forte envers les scolaires. Pas moins de cinq rencontres avec l'école à raison d'une journée tous les deux mois, où les enfants de l'école des Puy viennent à la bibliothèque. C'est également une convention avec Chorges et Savines-Le-lac pour un projet littérature jeunesse et la participation au 4e Plan Départemental de Développement de la Lecture Publique voté en février par le Conseil Départemental qui propose aux communes signataires, la mise en réseau et l'accès à l'ensemble des services proposés par la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP). Rappelons que la Bibliothèque « Janine Michel » est ouverte tous les vendredis de 17h à 19h toute l'année sauf pendant les vacances de Noël !

Eau et assainissement

Depuis le 1er janvier 2018, la compétence « **Assainissement** » a été déléguée à la communauté de communes. Une conséquence de la Loi NOTRe. Nous avons travaillé de concert avec les élus et les services intercommunaux sur ce dossier et nous les remercions pour la gestion de ce dossier complexe, à la fois sur les détails techniques et administratifs de la mise en place mais aussi financiers. Suite à un schéma directeur de l'assainissement que nous avons réalisé en 2006, nous avons programmé la réfection de nos trois stations d'épuration, celle des Bouteils et celle du Serre dans un premier temps et celle du Pibou dans un second temps. Rappelons que la commune dispose d'un assainissement collectif et de trois habitations fonctionnant avec un assainissement autonome. Suite à l'augmentation du rôle de 20 € que nous avons décidé en 2015 pour l'assainissement, nous avons réussi à capitaliser une partie de la somme dont nous aurons besoin en autofinancement et donc à éviter l'augmentation que le transfert de compétence a dû imposer à certaines autres communes.

En ce qui concerne l'« **Eau** », notre volonté est de conserver sa gestion en régie municipale et, autant que faire se peut, la facturation au forfait. Nous allons devoir cependant nous lancer dans l'élaboration d'un schéma directeur de l'eau et, à ce jour, nous avons sollicité l'aide de IT 05 (l'Agence d'ingénierie du conseil départemental) afin d'établir le cahier des charges pour lancer l'appel d'offres à l'issue duquel nous retiendrons le cabinet d'études qui fera le diagnostic. Ainsi nous avons voté en fin d'année une augmentation de 20€ sur le forfait de l'eau afin d'anticiper sur les besoins de financement des futurs travaux. A noter néanmoins que la pose de compteurs nous sera probablement tôt ou tard imposée.

Requalification des espaces publics et extension de la mairie

Dans le cadre du projet de rénovation électrique de la Haute Durance, la commune s'inscrit dans la Programme d'Accompagnement de Projet (PAP) mis en place par RTE.

Nous avons donc travaillé à l'élaboration d'un projet de requalification des espaces publics et de la mairie, avec l'aide technique du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) situé à Embrun et du Parc National des Ecrins pour le volet environnemental. C'est tout d'abord le **cimetière** qui va s'agrandir avec un columbarium et un jardin du souvenir afin de répondre aux demandes des familles. Le site de l'**écluse** sera aménagé, l'entrée sud du village au niveau du **point d'apport volontaire du Pibou** sera également embellie.

Enfin, l'**espace public communal** est le volet le plus important du projet : la salle des fêtes et ses abords seront repensés avec notamment à l'extérieur un cheminement PMR du côté de l'espace vert. Le parvis de l'accueil principal sera également réorganisé.

En ce qui concerne le bâtiment, nous avons prévu au rez-de-chaussée la construction d'une pièce supplémentaire en prolongement de la salle des fêtes afin d'avoir un véritable espace d'accueil/vestiaire et un local de rangement, ce qui libèrera de l'espace dans la salle actuelle, encombrée du matériel. A l'étage, une nouvelle salle d'une capacité de 30 places environ verra le jour en prolongement de l'actuel secrétariat. Ce sera la future salle du conseil municipal, salle des mariages et bien entendu, elle pourra être mise à la disposition des associations pour leur réunions et activités.

Le projet qui privilégie l'utilisation du bois des Alpes s'élève à 550 000 € HT. Nous avons obtenu les accords de subventions des partenaires suivants que nous remercions vivement : DETR (Etat) : 220 000 € / Région PACA : 70 600 € / Département : 15 000 € / Parc des Ecrins : 20 000 € / PAP + commune 224 400 € dont 216 000 € du PAP.

A ce jour, suite à un appel d'offres, le bureau d'études ATM (Agence des Territoires de Montagne) d'Embrun a été retenu pour élaborer le projet. Le permis de construire a été signé le 26 juillet 2018 et le premier coup de pioche sera donné à l'automne.

Il est à noter que la salle des fêtes actuelle ne pourra plus être mise à disposition du public et des associations à partir du mois d'octobre et ce, pour une durée de huit mois environ. Nous en sommes désolés mais les contraintes du chantier nous imposent sa fermeture. Le Four des Bouteils reste ouvert pour toute activité qui pourra s'y dérouler.